

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 7 septembre 2012

Service instructeur
Service des Actions Educatives et de la Jeunesse

N° CP-2012-8-8-6

Service consulté

**CONCESSIONS DE LOGEMENT DANS LES COLLEGES
COLLÈGE RENÉ SCHICKELE À SAINT LOUIS
COLLÈGE LAZARE DE SCHWENDI À INGERSHEIM
COLLÈGE DE FORTSCHWIHR**

Résumé : Ce rapport a pour objet de soumettre à la Commission Permanente une nouvelle répartition des concessions de logement par nécessité absolue et utilité de service dans les collèges : René SCHICKELE à SAINT LOUIS, Lazare de SCHWENDI à INGERSHEIM et de FORTSCHWIHR

Les modalités d'attribution des concessions de logement dans les collèges sont fixées par la loi du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale (pour les personnels TOS) et par les articles R 216-4 à R 216-19 du code de l'éducation (pour les personnels de l'Etat).

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration propose les emplois dont les titulaires bénéficient d'une concession par nécessité absolue et utilité de service, la situation et la consistance des locaux concédés, ainsi que les conditions financières de chaque concession.

La collectivité de rattachement fixe la liste des concessions de logement attribuées par nécessité absolue et utilité de service.

Dans le cadre de cette procédure, les conseils d'administration des collèges René SCHICKELE à SAINT LOUIS, Lazare de SCHWENDI à INGERSHEIM et de FORTSCHWIHR proposent une nouvelle répartition des concessions de logement.

La situation ancienne et nouvelle des logements figure en :

- * annexe I du rapport pour le collège René SCHICKELE à SAINT LOUIS,
- * annexe II du rapport pour le collège Lazare de SCHWENDI à INGERSHEIM
- * annexe III du rapport pour le collège de FORTSCHWIHR.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

**LOGEMENTS CONCEDES PAR NECESSITE ABSOLUE ET UTILITE DE SERVICE
AU COLLEGE René SCHICKELE à SAINT LOUIS**

Situation ancienne des concessions de logement

Localisation		nécessité absolue de service			
		consistance des logements		Personnels du Département	Personnels de l'ETAT
		nombre de pièces	surface	EMPLOIS	
1)	1er étage droit	4	92m ²	Agent TOS	
2)	1er étage milieu	2	45m ²		
3)	1er étage gauche	5	110m ²		Principal
4)	2ème étage droit	4	92m ²		
5)	2ème étage milieu	3	65m ²		
6)	2ème étage gauche	4	100m ²		Gestionnaire

Situation nouvelle des concessions de logement

Localisation		nécessité absolue de service				utilité de service		date de la délibération du conseil d'administration	
		consistance des logements		Personnels du Département	Personnels de l'ETAT	Personnels de l'ETAT	Montant mensuel de la redevance		Révision: indice de référence des loyers
		nombre de pièces	surface	EMPLOIS					
1)	1er étage droit	4	95m ²			Conseiller Principal d'Education	371 € (par référence à l'avis des domaines du 23/12/2011)	indice de base de départ: 120,95 (3ème trimestre 2011)	28/06/2011
2)	1er étage milieu	2	40m ²	non affecté à un emploi		/	/	/	28/06/2011
3)	1er étage gauche	4	96m ²	Agent TOS					28/06/2011
4)	2ème étage droit	5	120m ²		Gestionnaire				21/03/2011
5)	2ème étage gauche	5	120m ²		Principal				21/03/2011

ANNEXE II

LOGEMENTS CONCEDES PAR NECESSITE ABSOLUE DE SERVICE AU COLLEGE Lazare de SCHWENDI à INGERSHEIM

Situation ancienne

Localisation		consistance des logements		Personnels du Département bénéficiant d'une concession	Personnels de l'ETAT bénéficiant d'une concession
		nombre de pièces	surface		
1)	Bâtiment 8 - 2ème étage	7	130m ²		Principal
2)	Bâtiment 8 - 2ème étage	5	105m ²	Agent TOS	
3)	Bâtiment 8 - 2ème étage	4	85m ²	Agent TOS	

Situation nouvelle

Localisation		consistance des logements		Personnels du Département bénéficiant d'une concession	Personnels de l'ETAT bénéficiant d'une concession	date de la délibération du conseil d'administration
		nombre de pièces	surface			
1)	Bâtiment 8 - 2ème étage	7	130m ²		Principal	03/11/2011
2)	Bâtiment 8 - 2ème étage	5	105m ²	Agent TOS		03/11/2011
3)	Bâtiment 8 - 2ème étage	4	85m ²		Personnel d'administration	19/06/2012

ANNEXE III

LOGEMENTS CONCEDES PAR NECESSITE ABSOLUE DE SERVICE AU COLLEGE de FORTSCHWIHR

Situation ancienne

LOCALISATION de tous les appartements disponibles		consistance des logements		Personnels du Département bénéficiant d'une concession	Personnels de l'ETAT bénéficiant d'une concession
		nombre de pièces	surface		
1)	1er étage droite	5	130,00m ²		Principal
2)	1er étage droite	3	90,00m ²		Gestionnaire
3)	1er étage gauche	3	90,00m ²	Agent TOS	
4)	rez de chaussée droite	3	60,00m ²		Conseiller principal d'éducation
5)	rez de chaussée gauche	3	60,00m ²	Agent TOS	

Situation nouvelle

LOCALISATION de tous les appartements disponibles		consistance des logements		Personnels du Département bénéficiant d'une concession	Personnels de l'ETAT bénéficiant d'une concession	date de la délibération du conseil d'administration
		nombre de pièces	surface			
1)	1er étage droite	5	130,00m ²		Principal	12/04/2012
2)	1er étage droite	3	90,00m ²		Gestionnaire	12/04/2012
3)	1er étage gauche	3	90,00m ²	Agent TOS		12/04/2012
4)	rez de chaussée droite	3	60,00m ²	Agent TOS		12/04/2012
5)	rez de chaussée gauche	3	60,00m ²	Agent TOS		12/04/2012